

	<b>07-05-2025-CD64-Commission Société et Mixités</b> <b>Mise en place de points de collecte d'articles</b> <b>de sports et de loisirs</b>	
	Thématique : Responsabilité Sociétale des Organisations	Société et Mixités
	Destinataires :	Clubs et élus
	Nombre de pièces jointes : 0	

**Ce qu'il faut retenir :**

**Mise en place de points de collecte lors des finales de coupes et de trophées des Pyrénées Atlantiques à Arzacq et des finales jeunes à Hasparren**

La pratique du sport en général génère des déchets sportifs qui, quand ils sont pris à l'échelle d'un réseau, constituent une quantité importante qui n'est souvent pas bien triée et donc pas bien traitée par la suite. La mobilisation de toutes et tous permettra d'assurer une gestion responsable des matériels sportifs usagés dans nos clubs de basketball.

Dans le cadre d'un partenariat entre la FFBB et l'organisme Ecologic, le Comité de Basket64 s'engage dans la RSO aux côtés des clubs de 2MBS et HBC Zaeran

Vous pourrez donc déposer les matériels sportifs et de loisirs dont vous ne vous servez plus soit

- **Le 29 mai, Arènes du Soubestre à Arzacq lors des finales de Trophées et de Coupes des PA**
- **Le 1<sup>er</sup> Juin, Salle Mandéala av Charles de Gaulle à Hasparren à l'occasion des finales jeunes**

**Seul les articles de sports sont collectés. Les vêtements ne sont pas concernés**

**Que deviennent les articles de sport et loisirs après collecte ?**

- Les articles trop usés ou hors d'usage seront soit recyclés, lorsque c'est techniquement possible, ou alors, serviront pour de la valorisation énergétique.
- Les articles en bon état ou réparables seront quant à eux donnés, réparés ou revendus par les associations qui en bénéficieront. Produits acceptés : Articles de Sport et Loisirs uniquement, toutes disciplines confondues

Nous vous remercions par avance de votre engagement pour un sport plus durable et solidaire

Contact : Florence LAGOUEYTE		E-mail : <a href="mailto:societe-mixites@basket64.com">societe-mixites@basket64.com</a>
Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Florence LAGOUEYTE Présidente Société et Mixités	Eric CAMBLATS Vice-Président Pôle des pratiques	Francis BORDENAVE Secrétaire Général CD64
Référence	07.05.2025- Mise en place de points de collecte d'articles de sports et de loisirs	